

Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur

**LE CHEF DE L'ETAT FAURE GNASSINGBE OUVRE OFFICIELLEMENT LES TRAVAUX** P3



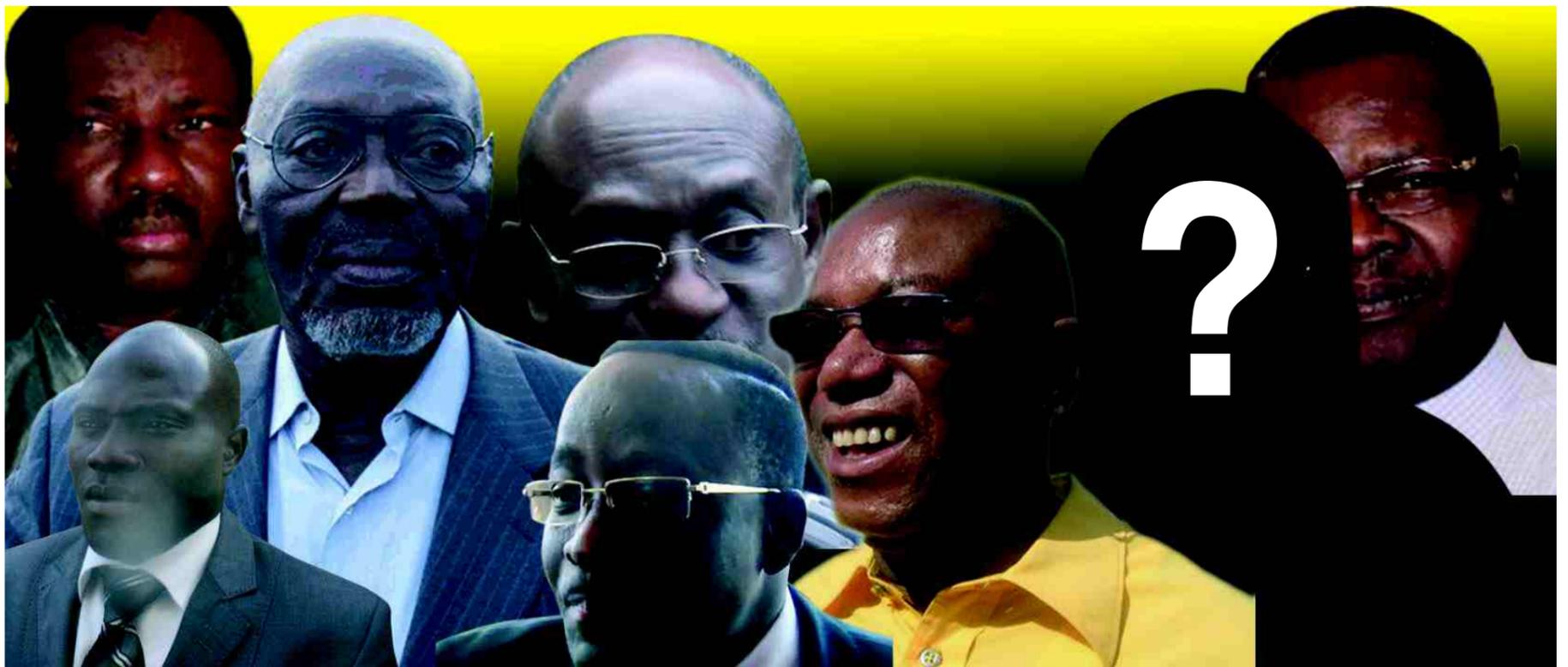
**TR TOGOREVEILLE**

TR 129 du 29 novembre 2013



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

*Le pari d'une actualité qui réveille*



**Après une dynamique unitaire affirmée du bout des lèvres LE COORDONNATEUR AJAVON ZEUS LANCE LA CHASSE AUX TAUPES DU CST** P2

Qui sont donc ces traîtres qui infestent le collectif qui voulait sauver le Togo? Une traque aux taupes est-elle possible au sein d'un CST composé pour l'essentiel d'hommes d'affaires?

Demain samedi à Blitta

**LE PRESIDENT FAURE REMETTRA A 700 JEUNES ARTISANS LEURS KITS DE TRAVAIL** P4

11e Foire Internationale de Lomé

**LES ACTIVITES DEMARRENT AUJOURD'HUI AVEC DES JOURNEES D'ECHANGES ENTRE PAYS** P6

- Transparence dans la gestion des marchés publics P6  
L'ARMP PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITES 2012
- Retour sur le rapport d'enquête du CST qui ne convainc pas P4  
LES FEMMES DU MARCHÉ DE KARA SONT- ELLES AUSSI PUNIES PARCE QU'ELLES FINANCENT L'OPPOSITION TOGOLAISE ?
- Programme d'Appui au Développement à la Base P6  
LES SESSIONS DE FORMATION DE 4000 JEUNES PORTEURS DE PROJET LANCEES HIER A NOTSE

Après une dynamique unitaire affirmée du bout des lèvres

# LE COORDONNATEUR AJAVON ZEUS LANCE LA CHASSE AUX TAUPES DU CST

Qui sont donc ces traîtres qui infestent le collectif qui voulait sauver le Togo? Une traque aux taupes est-elle possible au sein d'un CST composé pour l'essentiel d'hommes d'affaires?

Le CST était en conclave, le mardi 26 Novembre 2013, histoire de recoller, les morceaux qui peuvent l'être après les profondes incompréhensions et divergences qui ont secoué ce collectif au lendemain de la publication du prétendu rapport d'enquête du CST sur les incendies de Kara et de Lomé.

## Une dynamique unitaire affirmée du bout des lèvres

Mercredi, 27 novembre, juste au lendemain de la publication d'une déclaration de fin de conclave qui précise que « toutes les entités et membres du CST affirment entièrement leur adhésion à ce rapport » et qui s'empresse surtout d'indiquer que « les entités membres du CST réaffirment leur engagement à œuvrer toujours la dynamique unitaire pour obtenir l'alternance politique », la sortie médiatique d'un certain Ajavon Zeus, coordonnateur du CST est venu semer un profond doute sur la cohésion et les visions communes au sein du CST. Cette sortie au micro des confrères de radio Kanal FM met à nu les soupçons, les incompréhensions et le désordre ambiant qui prévalent au sein de ce collectif dans lequel une petite poignée de personnes décident, agissent et imposent les conséquences de leurs actes aux autres qui sont finalement sommés de les accepter ou de s'y soumettre. En évoquant l'existence de nombreuses taupes au sein de leur collectif sur les ondes de Kanal FM, Me Ajavon Zeus, qui doit avoir bien pesé ses mots, porte un coup dur à la confiance et à la sérénité qui sont essentielles à une collaboration et la mise en commun des énergies.

## Des soupçons graves sur certains leaders qualifiés de « taupes »

Devant la difficulté réelle à expliquer pourquoi les conditions de réalisation et la publication de ce rapport d'enquête ont été cachées à un grand nombre de leaders du CST,



le coordinateur Ajavon Zeus a préféré éclabousser ses compagnons qu'il indexe en des termes pas du tout voilés comme des taupes et des traîtres au service des services de renseignement.

**« Est-ce que vous croyez que si nous avions une plénière au cours de laquelle nous avons annoncé aux membres du CST que le rapport est prêt et que nous allons en faire une conférence de presse, est-ce que vous croyez que cette conférence de presse aurait pu se tenir? Non! Je vais vous dire et je le dis pour le peuple togolais tout entier, nous avions un jour fait une réunion et cette réunion a été relatée mot pour mot à la gendarmerie. Le jour où on m'a arrêté et on a commencé par me parler de Derniers Tours de Jéricho et des incendies des marchés, la réunion qui a précédé les Derniers Tours de Jéricho, la gendarmerie avait tous les détails sur cette réunion, tous les détails. »**

Face à ce qui ressemblait fort à une accusation et à la question du journaliste de Kanal FM de savoir si AJAVON Zeus soupçonnait un des éléments du CST d'avoir renseigné la gendarmerie, le Coordonnateur du CST répond : **« Je ne sais pas si c'est un élément ou plusieurs éléments, mais tout ce que je sais c'est que, ce que chacun a dit a été rapporté fidèlement par les deux capitaines qui menaient l'enquête, ça veut dire que quand nous faisons nos réunions, ces réunions sont sur**

## la place publique le lendemain. »

Les soupçons de trahison et de sabotage de la lutte commune au sein du CST ne datent pas de la publication de ce rapport. Cette méfiance a évolué en accusation depuis quelques semaines pour se porter sur certaines personnalités.

## Les « taupes du CST » en question

Les questions qui taraudent désormais les esprits des togolais - surtout les militants du CST- depuis les déclarations publiques de Me Ajavon Zeus sur l'existence de « plusieurs » taupes au sein de CST sont d'abord de savoir qui sont ces personnalités, qui après plus d'un an d'engagement entre radicalisme et foutaises de tout genre, étaient en réalité à la solde du pouvoir? Qui sont ces leaders parmi tous les inculpés qui seront capables de fournir des informations les plus sensibles et notamment sur les réels contours de l'opération « les derniers Tours de Jéricho » qui ont coïncidé avec les incendies des deux plus importants marchés du Togo? Qui parmi ces leaders qui ont signé un pacte de sang, notamment au monument de la place de l'Indépendance ont été capable de trahir leur collectif et la lutte en offrant leur service au pouvoir?

A défaut de preuve formelle sur l'identité réelle de supposées « taupes » qui infestent le CST, les soupçons vont bon train avec le risque de miner davantage la cohésion encore très fragile du collectif et même d'éclabousser tout le monde, même ceux qui se croyaient à l'abri des soupçons.

## Les incroyables suspects

Après avoir diabolisé les personnalités au pouvoir, le CST en vient au bout de sa course finale à manger ses propres enfants à présent.

Parmi les personnalités sur lesquelles pèsent des doutes sur leur loyauté et fidélité viennent en première position les sieurs Agbéyomé Kodjo et Abass Kaboua. Malgré tout le venin qu'ils ont craché pendant des mois sur les tenants du pouvoir actuels pour crier leur tigritude d'opposant radical et renforcer leur assise au sein de l'opposition radicale

de Pandhore, il n'est pas exclu qu'on vienne à déclarer un jour que Jean Pierre Fabre, le leader pour qui roule Ajavon Zeus, est également une taupe du CST à travers sa mère qui est toujours restée très attachée à la famille présidentielle, même après le décès du président Eyadema, l'homme qui a toujours pris soin d'elle et de sa famille.

## Une menace pour tous, une stratégie pour faire taire les indécis

C'est un malaise indescriptible au sein du CST, où les composantes, contrairement à ce qu'elles veulent faire croire aux populations et surtout à leurs militants, ont toujours eu des rapports étroits et très privilégiés avec les hommes du pouvoir. Outre les billets de banque et des caisses de champagne à l'occasion des fêtes et anniversaires, les personnalités au pouvoir ont toujours soutenu et aidé les leaders de l'opposition dans leurs moments difficiles.

La chasse aux traîtres que vient d'ouvrir Me Ajavon Zeus est une menace qui pèse sur tous, car dans ce collectif, personne n'est saint et tous ont mangé à la soupe du diable.

« Je ne crois pas qu'ils sont assez fous pour ouvrir ce débat publiquement. Vous serez surpris de révélations sur ces leaders du CST qui ne sont en réalité que des hommes affaires, tout comme nous qui vivons aux dépens du peuple qui les écoutent » nous confie un leader de l'opposition qui n'est pas du CST.

Selon lui, cette sortie de Me Ajavon Zeus est juste une menace pour faire rentrer les indécis dans les rangs et les faire endosser la responsabilité de ce rapport qui est une grande erreur politique. « Avec l'aide de la presse qui leur est acquise, ils lanceront une sorte de fatwa envers ceux qui dans le CST refuseront de s'associer à ce rapport. Ceux là seront présentés comme des traîtres et vous savez comme moi que ce ne sont des preuves qui manqueront pour les condamner. »

Cela s'illustre bien quand AJAVON Zeus, finalement décrit les précédentes contestations et prises de distance des leaders des partis OBUTS et ADDI ainsi que de l'ATDH, comme une simple question de frustrations parce que les responsables des dites entités « n'étaient pas dans le « secret des dieux quand ce rapport a progressé »

Comme quoi, des faits, des preuves et des arguments existent aujourd'hui pour prouver que chaque membre du collectif Sauvons le Togo est un traître, une taupe qui à un moment où à un autre a bouffé avec le pouvoir sur le dos du peuple naïf. Taupes et traître, une curieuse conception de la politique au Togo, où les actes et déclarations publiques sont aux antipodes des réalités en privé.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI  
COMITÉ DE RÉDACTION  
Didier ASSOGBA  
Patrick NIMA

### SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE  
SECRETARIAT  
Carole AGHEY  
Rose NYUIADZI  
INFOGRAPHIE  
AHIAÏBLE Raphaël  
CARICATURE

### DODZI

### DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

### ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire  
Hédzranawoé face Ets VINS  
D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56  
90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

### TIRAGE

4000 Exemplaires  
DISTRIBUTION  
La Colombe

# Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur LE CHEF DE L'ETAT FAURE GNASSINGBE OUVRE OFFICIELLEMENT LES TRAVAUX

« Aujourd'hui, il faut oser aller plus loin, et rompre radicalement avec le passé. Il faut assigner à notre enseignement supérieur de nouvelles finalités, plus conformes aux exigences de l'heure »

« Aujourd'hui, il faut oser aller plus loin, et rompre radicalement avec le passé. Il faut assigner à notre enseignement supérieur de nouvelles finalités, plus conformes aux exigences de l'heure »

Le Togo dispose désormais d'un cadre de concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement. C'est à travers le Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur installé officiellement par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé président Faure Gnassingbé au cours d'une cérémonie qui a eu lieu hier jeudi.

« Il n'y a pas aujourd'hui de plus grand défi que celui de la formation des compétences capables de s'engager activement et avec conviction, dans les voies que nous avons choisies pour consolider notre marche vers le développement économique et social. » a déclaré dans son discours inaugural, le Président de la République qui a au préalable situé cette démarche dans un contexte particulier, celui d'un monde aujourd'hui dominé par la montée en puissance de la société du savoir qui impose à tous de se « mobiliser afin que l'université togolaise de demain que nous avons la responsabilité historique de façonner, soit une source de progrès et de liberté mais aussi le prolongement de notre quête ardente de modernité. »

Après avoir reconnu qu'après une quarantaine d'années d'existence, nos Universités qui avaient pris toute la mesure de la mission qui leur a été assignée, ont donné tout ce qu'elles pouvaient donner, le Président Faure Gnassingbé a estimé qu'aujourd'hui « la donne a beaucoup changé » et, à tous les niveaux.

Malgré les efforts importants consentis par l'Etat et les partenaires au développement « nos universités sont aujourd'hui confrontées à d'énormes contraintes. Ces contraintes sont connues de tous. » avoue le Chef de l'Etat qui a dit le grand prix qu'il attache à cette rencontre. Car,



selon lui « elle nous donne une occasion unique de nous poser les bonnes questions, notamment sur les rapports que l'université togolaise doit entretenir avec la réalité du monde d'aujourd'hui et les défis de l'avenir qui est déjà à nos portes. »

Le Chef de l'Etat insiste pour que le monde universitaire aille plus loin: « Aujourd'hui, il faut oser aller plus loin, et rompre radicalement avec le passé. Il faut assigner à notre enseignement supérieur de nouvelles finalités, plus conformes aux exigences de l'heure, telles qu'elles nous sont imposées par l'environnement globalisé où l'économie du savoir est désormais au cœur de tous les enjeux géostratégiques. »

Dans son message qui s'est longuement adressé aux plus

hauts responsables de la formation universitaires et académique, le Chef de l'Etat a porté également ses propos vers les étudiants. A chaque étudiante togolaise et chaque étudiant togolais, il a demandé d' « être une semence pour l'avenir »

« Je souhaite vivement que les batailles rangées, la politisation de la vie universitaire appartiennent définitivement à un passé révolu. » a-t-il conclu à ce sujet avant de réaffirmer l'engagement du gouvernement togolais à rester « constamment à l'écoute des préoccupations du monde étudiantin. »

Le gouvernement continuera à tout mettre à œuvre, rassure le Président de la République, « pour contribuer dans la mesure de ses moyens à la réussite de nos jeunes étudiants, qui est aussi notre réussite. Leur succès est notre succès. »

Avant de conclure qu'en retour, il souhaite « que le sens du dialogue et de la concertation soit préservé quelle que soit la situation afin que nous puissions bâtir ensemble l'université de demain. L'université togolaise de demain tiendra pleinement ses promesses si nous parvenons à l'asseoir sur une véritable charte de l'excellence qui liera toutes les parties prenantes. Ce nouveau contrat sera le gage d'un meilleur devenir pour notre cher pays le Togo. »

Plusieurs personnalités du monde académique, universitaire et politique ont honoré de leur présence cette cérémonie d'ouverture des travaux du Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur. Plusieurs hauts responsables d'institutions internationales des invités de pays amis se sont également associés à l'événement qui se présente comme une nouvelle touche d'espérance quant à l'amélioration du système de formation supérieur.

Patrick NIMA

## Victoire d'étape pour le SYNTET APRES LE RECRUTEMENT DE 5000 ENSEIGNANTS VOLONTAIRES DU PRIMAIRE, CAP SUR LES "EV" DU SECONDAIRE



Le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo, SYNTET, qui est né en août dernier vient de remporter, trois mois après, une première victoire. Il s'agit de la proclamation des résultats du concours national de recrutement des enseignants volontaires (EV) du primaire. A sa création, la SYNTET avait entrepris des tractations avec l'autorité pour revoir à la hausse le nombre des EV à recruter et pour la proclamation dans un bref délai des résultats dudit concours. C'est chose faite depuis le 14 novembre dernier. Le gouvernement va prendre en charge, à partir de ce concours, 5000 enseignants volontaires des écoles primaires du Togo. Lors du point de presse organisé par le

SYNTET pour porter l'information à l'attention du grand public, M. E. Ayité Abaglo a félicité le gouvernement pour ses efforts à l'endroit des EV et l'a exhorté à organiser dans les meilleurs délais un concours de recrutement à l'intention des enseignants volontaires du secondaire. Le SYNTET qui s'est saisi du dossier des EV dès sa création se promet d'en faire l'une de ses principales revendications auprès du gouvernement.

C'était aussi l'occasion pour le Secrétaire Général du SYNTET d'en appeler à la responsabilité des enseignants pour sauver l'année scolaire en acceptant de discuter sincèrement avec le gouvernement et en prenant le risque gagnant de faire confiance à l'autorité. Puisque, selon ces mots, « Le gouvernement avait commencé par nous payer 120.000 comme prime de rentrée et de bibliothèque avec la promesse que cette prime évoluerait. Aujourd'hui nous sommes à 140.000 et nous aurons 150.000 l'année prochaine. C'est la preuve que nous pouvons faire confiance au gouvernement. ». M. A. Abaglo a aussi rappelé au gouvernement le cas persistant des enseignants sortis des écoles normales qui nécessite une attention particulière avant de lancer un appel à la tenue des assises dans le secteur de l'éducation.

Pablo ZOUBE

## Grève dans les établissements officiels, cours dans les écoles privées SE DIRIGE-T-ON VERS UNE ECOLE TOGOLAISE A DEUX VITESSES ?

Depuis hier jeudi, les portes des écoles officielles sont fermées à cause de la grève de 48 heures lancée par l'Union des Syndicats de l'Education du Togo, USET. Pendant que les élèves des écoles publiques regagnaient leur maison le matin, leurs camarades du privé suivaient déjà les cours des premières heures. Aujourd'hui encore, la grève se poursuit. Les élèves du public sont encore à la maison pendant que ceux du privé suivent normalement les cours. Cette situation suscite des inquiétudes et laisse entrevoir une école togolaise à double vitesse. D'un côté le public où les grèves deviennent répétitives et où les élèves surtout ceux en classe d'examen ne savent plus à quel saint se vouer. De l'autre, les élèves du privé qui vaquent librement à leurs activités scolaires sauf lors de la fermeture

des établissements tant privés que publics, décrétée par le gouvernement en début du mois de novembre. Et pourtant, qu'ils soient du public ou du privé, tous les élèves suivent les mêmes programmes d'enseignement et sont soumis aux mêmes épreuves lors des examens. Pour les parents nantis qui ont les moyens pour inscrire leur progéniture dans des écoles privées, les affres de la grève sont évitées, du moins en partie. De plus, cette avance considérable que les établissements privés prennent sur les écoles publiques explique les meilleurs résultats qu'ils enregistrent aux différents examens ces dernières années. Cependant, même si les écoles privées continuent leurs activités parce qu'elles sont d'abord des entreprises à la recherche du bénéfice, elles sont

aussi soumises aux exigences de l'Etat. En effet, les compositions sont organisées par les inspections qui soumettent les mêmes épreuves tant au public qu'au privé. C'est beaucoup plus l'école publique qui imprime son rythme à l'évolution de l'année scolaire. Les épreuves des compositions et examens se font en fonction de l'évolution du programme dans les publiques. Même si les écoles privées prennent de l'avance, elles seront obligées, à un moment, d'attendre le public. Le seul avantage est que les élèves du privé peuvent déjà mieux assimiler les cours avant les évaluations. Les grèves en ce début de rentrée n'ont que trop duré. Il urge que les acteurs de l'éducation et les autorités parviennent à un consensus pour sauver l'année scolaire.

La Rédaction

## Demain samedi à Blitta LE PRESIDENT FAURE REMETTRA A 700 JEUNES ARTISANS LEURS KITS DE TRAVAIL



Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes poursuit avec son Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans, avec la remise à Blitta des kits de travail à la 4e vague de jeunes artisans togolais. Issus de dix corps de métiers et provenant de 11 préfecture du Togo, ces 700 jeunes portent désormais à 2000 le nombre total des jeunes ayant déjà bénéficié de ce programme depuis sa mise en place en 2011. Les autorités togolaises ambitionnent à travers ce projet de pouvoir effectivement supporter l'insertion professionnelle de 5000 jeunes artisans, à raison de 1000 par an.

En avril dernier, la troisième vague composée de 300 jeunes artisans issus de 16 corps de métiers avaient reçu à Niamtougou dans la préfecture de Doufelgou leurs kits d'outillage destinés à faciliter leur insertion socioprofessionnelle. C'était au cours d'une cérémonie officielle présidée par le Président de la République, Faure Gnassingbé, en présence de la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah Dogbé. Parmi les bénéficiaires de cette 3e vague, il y avait des maçons, des menuisiers, des soudeurs, des

coiffeurs, des couturières, peintres, mécaniciens, vulcanisateurs, plombiers, électriciens, descarrossiers provenant de douze préfectures notamment Assoli, Dankpen, Tandjouare, Doufelgou, Bas-Mono, Danyi, Kpélé, Lacs, Wawa, Agou, Kougnohou et Anié.

Pour l'essentiel, ces kits remis étaient composés de postes à souder, de brouettes, de caisses-à-outils, de coffrets de douilles complètes, de machines à coudre, de séchoirs, de marteaux, pelles, pioches, de règles à niveau, de scies, de rabots...etc. Plus de 108 millions de francs CFA avait servi à l'achat de ces équipements.

Le Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans piloté par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes depuis mars 2011 prend en compte la formation, l'équipement et la facilitation à l'accès au microcrédit, il est financé en grande partie par le budget de l'Etat avec une contribution de la Présidence de la République et du PNUD.

Le Président Faure Gnassingbé présidera probablement la cérémonie de remise demain à Blitta

Germain POULI

## Retour sur le rapport d'enquête du CST qui ne convainc pas LES FEMMES DU MARCHÉ DE KARA SONT- ELLES AUSSI PUNIES PARCE QU'ELLES FINANCENT L'OPPOSITION TOGOLAISE ?

C'est un rapport fallacieux - et le mot a ici tout son sens - qui a été servi au public togolais le 11 novembre dernier sous l'intitulé : « rapport de l'enquête sur l'incendie criminel des marchés du Togo dans les nuits du 10 au 11 janvier 2013 à Kara et du 11 au 12 janvier 2013 à Lomé. Dans une rubrique dite des « investigations du CST ». Les scribeurs de ce rapport ont cru pouvoir éclairer l'opinion sur les motivations des criminels. A la lecture de ce sous-titre, en guise de révélation, on apprend rien, sinon que les auteurs, selon le CST sont de l'ethnie kabyè et que leur acte a pour objectif de frapper les femmes commerçantes du Grand marché de Lomé, parce que celles-ci financent l'opposition togolaise. Mais ce que ces enquêteurs d'une autre planète ne nous disent pas, c'est pourquoi les mêmes kabyè ont brûlé les marchandises de leurs sœurs commerçantes kabyè du Grand marché de Kara. Les femmes de Kara soutiennent-elles également l'opposition togolaise sur le plan financier ? Pour ce qui est du projet du moll que porterait la Directrice Générale des Impôts et le clan des kabyè au pouvoir, si tant est que ce coin du rapport affirme que Ingrid Awadé a pu bloquer le chantier et déloger les libyens sur « le site de l'ancien petit marché, situé non loin de l'immeuble abritant l'agence de la société Togotélécom et le magasin Pamco au centre ville » et que l'espace est désormais libre, pourquoi alors convoiter un autre site ? Trop de contradictions et de contre-vérités jettent un discrédit sur le rapport du CST jugé léger et qualifié de « compilation de rumeurs ».

Pour vous en convaincre, voici un riche extrait de cette rubrique dites des motivations du complot (aux pages 7 et 8)

« A l'origine de toute l'affaire se trouve la volonté de la Directrice Générale des Impôts, Ingrid Nana Awadé, de faire réaliser au cœur de la vieille ville du quartier historique qui est celui du grand marché, le projet d'un moll (grand centre commercial sur une très grande superficie de plusieurs milliers de m<sup>2</sup>) à l'instar de ceux d'Accra et de Nairobi.

C'est d'ailleurs parce qu'elle ambitionnait une telle réalisation qu'elle a usé de son influence pour faire arrêter le chantier, déjà bien avancé, de la construction de l'immeuble de la banque libyenne STAB sur le site de l'ancien petit marché, situé non loin de l'immeuble abritant l'agence de la société Togotélécom et le magasin Pamco au centre ville. Ceci avait provoqué la frustration de banquiers libyens, qui pris par la colère, décidèrent de mettre fin à leurs activités et de quitter le Togo.

C'est, de toute évidence, suite aux multiples difficultés auxquelles, elle fut confrontée à récupérer le terrain de ce domaine public très convoité par d'autres dignitaires du régime FPT/UNIR que la DG des Impôts envisagea de réorienter sa détermination à réaliser toute ce projet de moll qui lui tenait à cœur sur le site du Grand



marché de Lomé. Cela d'autant qu'elle nourrissait, à l'endroit des femmes du Grand marché de Lomé, une haine farouche parce que, politiquement acquise au régime du parti FPT/UNIR en place qui est l'artisan de sa fulgurante promotion sociale, elle les accusait de soutenir financièrement les partis politiques de l'opposition qu'elle considère comme des ennemis.

Aussi en vint-elle à la cynique et machiavélique idée d'organiser cette provocation qui détruirait par l'incendie de biens des femmes commerçantes du Grand Marché de Lomé et de Kara avec comme pour seule intention de les ruiner ainsi. Par ailleurs, de par ses fonctions elle savait bien qu'elle porterait avec certitude un coup fatal aux femmes grossistes de Lomé dont les marchandises alimentent aussi le marché de Kara dont elles payent les commerçantes auxquelles elles restituent une partie de leur stock par des commissions sur leurs ventes.

En s'associant au projet formé par Ingrid Nana Awadé qui est politiquement de leur bord, de leur clan et de leur ethnie, les membres du régime FPT civils comme militaires savait très bien ce qu'ils faisaient en l'aidant à s'attaquer aux femmes de Lomé. Tous pensaient en effet œuvrer à la consolidation du régime en place en aidant à couper toute base de financement aux partis de l'opposition togolaise dont il est de notoriété publique que l'implantation est très forte et tout particulièrement au Grand Marché de Lomé.»

Notre lanterne est nullement éclairé tout au long de ce rapport qui n'est destiné qu'à compliquer une procédure judiciaire qui s'achemine vers le procès tant attendu par les togolais et plus particulièrement les victimes des deux grands marchés du Togo.

Patrick NIMA

## Vers la fin de la politisation à outrance de l'Affaire Bodjona OU SONT PASSES, Mes AJAVON ZEUS, KPANDE ADZARE ET GIL BENOIT AFANGBEDZI, LES « TROIS DISTINGUES AVOCATS DU TOGO » ?

*C'est une évolution certaine vers la fin de la politisation à outrance de l'affaire d'escroquerie internationale dans laquelle, l'ancien ministre Pascal BODJONA est inculpé après la seconde plainte portée contre lui par la victime, l'homme d'affaire émirati Abass El Youssef. Depuis le jeudi 21 novembre 2013, la Cour Suprême devant laquelle se sont pourvus en cassation, les conseils du ministre Bodjona aux fins d'obtenir l'annulation de cette seconde plainte et la conservation par leur client du statut de témoin, la cour a plutôt confirmé l'inculpation du ministre dans cette affaire qui implique également M. AGBA Bertin (en cavale depuis sa libération sous caution) et le français Loïk Le Floch Frigent.*

Depuis la décision de la cour suprême et à la surprise générale, c'est seul Me Tchassante, avocat du ministre Bodjona, qui a investi quelques radios et journaux pour contester la décision de la Cour Suprême. Me AJAVON Zeus, Me KPANDE ADZARE et Me Gil Benoît AFANGBEDZI ont curieusement brillés par leur absence sur les médias comme si ce dossier était désormais le cadet de leur souci.

On se rappelle que pendant longtemps, ces grosses gueules du CST qui se définissent, elles mêmes et sans modestie aucune, comme de « distingués avocats du Togo » avaient maladroitement pris le devant cette affaire, en l'apolitisant à outrance et en reléguant au second plan les meilleurs

procédures du barreau togolais que sont Me Tchassante et Me Talboussouma, également sollicités dans ce dossier.

Ces trois avocats avaient organisé conférences de presse et manifestations publiques (sous la bannière du CST dont ils sont leaders), participant ainsi à une confusion de genres montre qui a fini par discréditer le CST. Ces trois avocats à la moralité hautement douteuse avaient siphonné les comptes du ministre Bodjona et du sieur Agba Bertin, à qui il avait demandé régulièrement de l'argent pour organiser des manifestations publiques et une grande campagne de dénigrement de la justice togolaise sur les médias. Pour les proches des trois

avocats, cette affaire avait été la vache laitière qui faisait vivre les cabinets mal fréquentés des trois avocats. La libération provisoire sous condition des trois principaux prévenus dans cette affaire avait finalement appauvri les avocats.

Et selon bon nombre d'observateurs la cascade des libérations qui a permis à l'apaisement préélectoral n'a pas fait les affaires des trois « distingués avocats du Togo »

Pour revenir sur la disparition des trois avocats du CST dans la suite du dossier, des indiscrétions distille cette vérité que le ministre Pascal Bodjona aurait tout simplement pris ses distances avec ces agitateurs, médiocres praticiens du dropit, pour la confier



exclusivement aux discrets et non moins compétents maîtres Tchassante et Euloge Talboussouma. Avant Pascal Bodjona, c'est un autre inculpé dans l'affaire des incendies des marchés, Abass Kaboua, qui aurait lui aussi viré nos « distingués avocats » pour confier son sort à Me Djovi Gally et à Me Apévon Dodji, qui ont finalement réussi à lui obtenir une libération provisoire pour cause de maladie.

Avec la disparition, ou tout au moins le

décalage des trois avocats ainsi que d'autres juristes leaders des partis politiques de l'opposition qui avaient très tôt apporté une suspecte solidarité à un ministre, ancien bras droit du Chef de l'Etat, c'est la voie qui se dégage progressivement pour un procès plus débarrassé des pesanteurs politiques. L'autre inconnue de cette affaire qui dans le même temps qu'elle s'allège, se complexifie, c'est la disparition de Agba Bertin, présumé cerveau de cette escroquerie, qui a profité de sa mise en liberté sous caution pour prendre la poudre d'escampette. Quant à Loïk Le Floch Frigent qui a totalement recouvert l'usage de sa langue et qui tente vainement de se présenter comme une victime de la justice togolaise, il n'est pas certain qu'il se représente de lui-même afin que tous les acteurs clé de cet impressionnant feuilleton d'escroquerie à la nigériane apporte aux togolais sa part d'éclairage à travers un procès.

Patrick NIMA

## PROMO PREPAID: PROLONGATION JUSQU'AU 15 JANVIER 2013



Eh oui! Le bonheur dure à TOGO TELECOM. Vous en avez marre de subir vos appels téléphoniques? Bienvenue à PROMOPREPAID! Tapez le 887\*1\*6# et...

### ENCORE UNE OFFRE ILLIMITÉE

..offrez-vous des tarifs préférentiels. Finies les peurs bleues au moment de consulter votre crédit. Vos amis vont être verts de jalousie à force de vous voir sourire au téléphone. Vous n'êtes pas au courant? Voici ce dont vous bénéficiez:

\* pour chaque appel que vous émettez vers illico ou vers le téléphone fixe, votre communication est gratuite de la 4ème jusqu'à la 45ème minute.

\* tous vos appels vers les réseaux mobiles sont facturés à seulement 55 F TTC/ min sur toute l'étendue du territoire et à tout moment.

\* vous avez jusqu'à 50% de réduction sur vos appels vers l'international selon la zone choisie.

### MAIS A UNE CONDITION

Pour ceux qui ne sont pas encore entrés dans l'ILICO-ATTITUDE (cliquer sur l'onglet "articles précédents"), sachez que sans illico, vous ne pouvez bénéficier ni de la PROMO PREPAID, ni des autres offres illimitées de TOGO TELECOM. Heureusement, il n'est pas trop tard. Deux options s'offrent à vous: prenez d'assaut les espaces TOGO TELECOM ou appelez tout de suite le 112 pour réserver votre appareil Illico. Vous n'êtes pas libre maintenant? Alors rendez-vous à la Foire Internationale de Lomé.

## ETES-VOUS PRÊT A ACCUEILLIR VOTRE NOUVEAU PARTENAIRE?



Comme vous, il est à la mode. Comme vous, il adore communiquer. Mais Contrairement à vous, il fonctionne à la batterie. Voici pourquoi il a été créé:

### UN ENSEMBLE DE BESOINS ET D'EXIGENCES

Recueillant chaque année les exigences et les plaintes des clients, les commerciaux de TOGO TELECOM sont arrivés à plusieurs conclusions:

- \* Vous n'aimez pas être contrarié, même quand il s'agit d'une machine.
- \* Vous n'aimez pas trop dépenser en crédit mais vous aimez communiquer sans compter.
- \* Vous n'aimez pas être séparé de votre famille mais vous voyagez beaucoup.
- \* Vous voulez toutes les opportunités de communication mais pas transporter plusieurs portables.
- \* Vous aimez avoir l'oeil sur vos affaires, même quand vous n'êtes pas là.
- \* Enfin, vous êtes accroc à Internet et à toutes les applications GOOGLE PLAY mais vous n'avez pas d'ordinateur.

### TOUTES LES SOLUTIONS EN UNE OPTION

Voilà pourquoi ce nouveau partenaire vous sera très utile. Il sera votre journaliste, votre indicateur, votre secrétaire, votre photographe, votre cameraman, votre bibliothécaire, votre Disc Jockey, bref votre assistant personnel en tout. Pour vous mettre en contact, une équipe de commerciaux dynamiques, rompus à la tâche. Leur mission, vous informer et vous conseiller sur comment bénéficier des bienfaits de cet assistant. Soyez prêt à recevoir votre nouveau partenaire. Il arrive.

## Programme d'Appui au Développement à la Base LES SESSIONS DE FORMATION DE 4000 JEUNES PORTEURS DE PROJET LANCÉES HIER A NOTSE



La ville de Notse a prêté son cadre au lancement officiel des sessions de formation de 4000 jeunes porteurs d'emploi. Ces sessions de formation constituent une composante du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), un programme du ministre du développement à la base. Présidée par Mme Victoire Dogbé, ministre du développement

à la base, cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités dont le Préfet de Haho, la représentante de la BOAD, le coordonnateur du PRADEB, les responsables du FAIEJ et du PSAEG. Initié depuis le 12 avril 2013 à Kara, le PRADEB a pour objectif de consolider les bases institutionnelles des organisations paysannes et de professionnaliser les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), il prévoit aussi faciliter l'accès des populations rurales à des services énergétiques modernes. Le PRADEB cherche aussi à réduire le chômage des jeunes. Ce dernier objectif le pousse alors à former et à créer 4000 emplois directs pour les jeunes. Dans cette optique, il a retenu 450 jeunes qui répondent à ses aspirations. Ces jeunes vont suivre la formation en entrepreneuriat. Pour le coordonnateur du PRADEB, les jeunes participants à cette session

de formation son entrain de tracer le chemin de leur vie future et celui de leur engagement à l'édification de la nation togolaise. Mme la ministre Dogbé a, dans son intervention, exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat, le Gouvernement et les partenaires de son ministère qui accompagnent la lutte contre le chômage des jeunes. Elle a particulièrement salué la BOAD qui accompagne le PRADEB avec 6 milliards sur 5 ans. La ministre a ensuite invité les jeunes à s'intéresser aux programmes que le gouvernement met en place, PROVONAT, PSAEG, FAIEJ et PRADEB notamment, pour l'éradication du chômage. Pour elle, l'implication de la jeunesse dans ces programmes permet alors au gouvernement d'avoir la force de continuer le combat contre le chômage. Les autres personnalités ont aussi invité la jeunesse à plus de responsabilité.

Cette cérémonie a été couplée de la session de formation de 100 jeunes du FAIEJ et de la cérémonie de remise d'équipements à 8 jeunes entrepreneurs du PSAEG. Le PRADEB vient renforcer les actions du PROVONAT, du PSAEG et du FAIEJ dans la lutte contre le chômage et la promotion de l'entrepreneuriat en milieu jeune. Il repose sur trois composantes à savoir, le soutien aux activités économiques des groupements, l'appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles et l'appui à la promotion de l'emploi des jeunes.

Londou KAWANA

## Transparence dans la gestion des marchés publics L'ARMP PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITES 2012



Dans les textes qui régissent le fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), il est dit, notamment dans le décret 2011-182/PR du 28 décembre 2011 en son article 10, que l'ARMP produise, chaque année, un rapport de ses activités au cours de l'année précédente.

Les responsables de l'ARMP se sont élégamment acquittés de ce devoir, hier jeudi, lors d'une conférence de presse tenue dans le somptueux cadre de l'Hôtel Sancta Maria, en bordure de mer. C'est le Directeur Général de l'ARMP en personne, M. Théophile Fené KAPOU qui a présenté un résumé du rapport d'activités de son institution en 2012 qui est la 1ère année de plein exercice de l'ARMP.

Dans son rapport, M. Kapou a insisté sur le rôle que chacune des structures de l'ARMP a eu à jouer en 2012. Il s'agit du Conseil de Régulation, du Comité de Règlement des différends et de la Direction Générale.

Ainsi, il apparaît que le Conseil de Régulation s'est réuni en 4 sessions ordinaires et 3 sessions extraordinaires et a pris 25 décisions concernant, pour certaines, la rédaction des modèles standards des

dossiers d'appel d'offre, les décisions fixant les frais d'enregistrement des dossiers et autres. Quant au Comité de Règlement des différends, il a examiné 47 recours pour 70 décisions dont 4 décisions d'exclusions à l'endroit d'entreprises ayant fait usage de faux dans la constitution des dossiers. La Direction Générale s'est illustrée dans la formation des acteurs de la commande publique, soit 1676 personnes formées, et l'information pour favoriser l'adhésion des acteurs des Marchés Publics à la dynamique impulsée. Toujours pour plus de transparence, l'ARMP a favorisé la divulgation de ses règles de fonctionnement, demandé auprès d'un cabinet de renommée, l'audit de 7 ministères, 7 sociétés d'état et une collectivité territoriale faisant partie des plus grands pourvoyeurs en matière des marchés publics sur la période 2010. Cet audit a été sanctionné par des observations pertinentes qui ne peuvent cependant pas servir à l'ARMP d'aujourd'hui car couvrant une période qui n'appliquait pas la nouvelle réglementation des marchés publics. L'audit des activités de 2012 est en cours et ses résultats seront connus sous peu.

Pour plus de proximité avec les populations et les acteurs des marchés publics, l'ARMP a mis sur pied un numéro vert, le 80008888 et un site internet : [www.armp-tg.com](http://www.armp-tg.com) pour des dénonciations anonymes qui ont donné lieu à des investigations.

Pour la période 2012, le budget de fonctionnement de l'ARMP s'est évalué à 975.608.649 francs. Parmi ses objectifs, on peut citer l'information et la formation des acteurs des marchés publics, le règlement des litiges, les enquêtes et les audits techniques.

Paul KATASSOLI

## 11e Foire Internationale de Lomé LES ACTIVITES DEMARRENT AUJOURD'HUI AVEC DES JOURNEES D'ECHANGES ENTRE PAYS



Le Centre Togoais des Expositions et Foires de Lomé, CETEF Togo 2000 accueille à partir de ce matin la 11e Foire Internationale de Lomé.

Au total, plus de 800 exposants venus de 21 pays vont occuper les différents stands. Il s'agit entre autre du Gabon et la Suède - invités d'honneur -, la France la Pologne, l'Inde, la Turquie ou encore la Chine. Pendant les dernières semaines, l'équipe de Johnson Kueku-Banka, DG du CETEF s'est attelé au réaménagement du site et des stands et à régler tous les petits problèmes. Pour cette année, l'espace du CETEF a été entièrement clôturé pour assurer la sécurité des exposants. Ils ont d'ailleurs été installés, pour la plus part hier et tout est fin prêt pour offrir au public et aux exposants, une foire exceptionnelle.

Déjà aujourd'hui, après la cérémonie d'ouverture officielle, la 11e FIL va démarrer ses activités avec des rencontres d'échange entre pays. Côté visiteurs, M. Kueku-Banka espère atteindre les 300.000 visiteurs en améliorant du coup le record des 250.000 de l'année dernière.

La Foire internationale de Lomé a la particularité d'être un rendez-vous à la fois professionnel et grand public ; un mélange de salon spécialisé et de grande braderie.

Paul KATASSOLI

## Pêche maritime BRUXELLES SALUE LES EFFORTS DU TOGO EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PECHE ILLICITE

Depuis quatre ans, la Commission européenne a entériné le règlement international contre la « pêche illégale, non déclarée et non réglementaire ». Elle s'est engagée non seulement à ce qu'aucun navire européen ne s'adonne à la pêche illégale, mais que plus aucun poisson capturé illégalement n'entre dans les ports européens. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 2012, un rapport de la même commission épinglait onze Etats coupables d'avoir fermé les yeux ou encouragé la surpêche dans leur zone maritime et en pleine mer. Il s'agissait entre autre du Panama, le Sri Lanka, Fidji, Vanuatu, Corée du Sud, Curaçao, Cambodge, Belize, Guinée, le Ghana et le Togo.

Depuis cet avertissement, des progrès ont été réalisés par le Togo, le Panama, le Sri Lanka, Fidji et Vanuatu. Pour les autres ; la Guinée, Belize et le Cambodge, la Commission européenne les juge trop laxistes vis-à-vis de la pêche illégale et menace de prendre des sanctions. L'addition est plus corsée pour les autres Etats de la liste en l'occurrence, le Cambodge, Belize et la Guinée. Pour il s'agit d'un véritable carton rouge. Ils se verront en effet fermer le marché européen du poisson si le Conseil européen suit la Commission en février prochain. Ceci malgré les réticences de l'Espagne dont la

flotte de pêche est très présente au large de l'Afrique de l'Ouest.

La Guinée a particulièrement irrité la Commission par la contrefaçon de licences de pêche à des navires étrangers, la capture et le transbordement illicites de thonidés par des navires guinéens alors que l'Europe y a financé un sémaphore.

La Guinée a également autorisé en 2013 la capture de 100 000 tonnes de petits pélagiques : sardines, anchois, harengs, maquereaux sur sa seule zone économique exclusive, alors qu'il lui était conseillé de partager ce tonnage avec la Guinée-Bissau, la Serra Leone et le Liberia. Ces petits pélagiques indispensables à l'alimentation des populations côtières d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus destinés à fabriquer des farines pour les gros poissons d'élevage, ce qui attire les convoitises de la pêche industrielle dans cette région.

Au Togo, avec les différents programmes PNIASA et la PASA, ainsi qu'avec la législation existant en la matière, le gouvernement tente d'apporter une solution aux problèmes inhérents à la pêche. Notons que l'apport de la pêche au PIB national est de l'ordre 1,3% et contribue à 3,6% au Produit Intérieur Brut Agricole (PIBA).

Paul K

## Lutte contre les violences faites aux femmes LE MINISTRE DE LA PROTECTION DE LA FEMME S'IMPLIQUE D'AVANTAGE DANS LE COMBAT



Dans le cadre de la journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre dernier, le ministère de la protection de la femme a annoncé un vaste programme qui se tient du 5 au 21 décembre prochain. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la campagne de 16 jours célébrée chaque année par la communauté internationale. Cette année, le thème retenu est « de la paix chez soi à la paix dans le monde, défions le militarisme et éliminons les violences faites aux femmes. ».

Au Togo, le thème retenu est « luttons contre le harcèlement sexuel et le viol chez les jeunes filles ». Selon Mme Ekoue Dede, ministre de la promotion de la femme de l'action social et de l'alphabétisation, les violences les plus connues faites aux femmes sont les violences sexuelles, physiques, les violences psycho-morales et les violences économiques selon une étude faite

par son département en 2010. La violence sexuelle est estimée à 93%. Ce pourcentage inquiétant justifie alors le thème spécifique choisi par le Togo. Selon la ministre, la fille est la cible la plus exposée que ce soit dans les établissements scolaires ou dans les centres d'apprentissage. Ce ministère va alors pendant ces 16 jours de campagnes sensibiliser la gente féminine sur ce fléau. Il compte alors sensibiliser plus de 3000 élèves, apprentis, enseignants et patrons à travers les 5 régions de notre pays.

Dans son discours le 25 novembre dernier, le Secrétaire Général des Nations Unies, BAN KI-MOON a salué l'effort des dirigeants dans la lutte contre la violence faite aux femmes. « Je salue l'action des dirigeants qui s'efforcent, par leur action législative et par un changement des mentalités, de contribuer à cette cause. », a-t-il dit. Le Togo dans ce combat ne fait que réaliser l'un des rêves de l'ONU, l'éradication de la violence faite aux femmes.

Des efforts sont faits dans ce sens par les premières autorités. On s'en souvient, il y a un an le Chef de l'Etat proposait la parité hommes-femmes aux postes électifs. Lors des dernières législatives du 25 juillet, les partis politiques ont fait des efforts pour positionner des femmes. Cette volonté des dirigeants et ce rôle de premier plan qui est le leur permettra aux femmes togolaises de mieux s'affirmer se faire accepter en société.

Hubert LENOIR

## Promotion des actions citoyennes L'ODC LANCE LE TROPHÉE MEILLEUR ACTEUR DEVELOPPEMENT



Les responsables de l'ONG Opération Développement en Compétition (ODC), ont animé un point de presse hier à Lomé. C'est dans le cadre du lancement officiel des activités de cette association et du trophée du meilleur acteur de développement. Le but de cette ONG est d'encourager les citoyens à œuvrer pour le développement de leur milieu. C'est à juste titre qu'ODC a initié un trophée nommé trophée du meilleur acteur en développement. Ce prix est destiné à récompenser toute structure ou personne qui se

fera distinguer en matière de réalisation de projet ou d'un acte pour le développement. Les actes posés dans le cadre du développement local seront également primés par ce trophée.

Le président de l'ODC, M. Aboka Kossi Amégnégan a soutenu que le temps n'est plus aux querelles pour les intérêts personnels. « Nous ne devons plus poser la question de savoir qu'est-ce l'état fait pour moi? Mais plutôt qu'est-ce que je peux apporter à mon village, à mon pays, à mon continent? » a-t-il déclaré. Pour M Aboka nous

ne connaissons pas le vrai développement si chacun de nous ne met pas la main à la pâte. Il n'est plus question d'attendre de l'état, nous devons mener des actions citoyennes qui doivent amorcer le progrès de nos localités respectives. Chaque jour, nous devons nous demander quel service nous sommes capables de rendre à nos quartiers. Du ministre au balayeur de rue, nous avons tous un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de bâtir un pays prospère.

Peuvent s'inscrire pour cette compétition : les particuliers, les Comités de développement du Quartier, les Comités de Développement Villageois, les Organisations Non Gouvernementales et les associations. Le premier prix est doté d'une enveloppe de 500 000fcfa destinés à réaliser un projet de développement que le lauréat aura soumis. Le deuxième prix doté d'une enveloppe de 250 000fcfa et le troisième est doté d'une enveloppe de 100 000fcfa.

Denis Gossou (Stagiaire)

## Sécurité routière au Togo DE NOUVELLES DISPOSITIONS PRISES EN CONSEIL DE MINISTRES



Réuni ce mercredi 27 novembre en conseil des ministres, le gouvernement a adopté trois projets de décrets en vue de renforcer la sécurité sur nos routes. Le premier projet de décret adopté en conseil de ministres est relatif au port de la ceinture de sécurité qui devient obligatoire pour tout occupant d'automobiles. Le conducteur ainsi que tous les occupants du véhicule doivent mettre leur ceinture de sécurité une fois assis.

Le second projet est relatif à la mise en application effective des dispositions du nouveau code de la route qui exigent le port du casque pour les conducteurs d'engins à deux roues. Le port du casque n'est plus la seule affaire

du conducteur de l'engin, mais aussi du passager remorqué. À cet effet, le gouvernement demande que chaque moto soit désormais vendue avec un casque.

Le troisième projet est relatif à l'interdiction de l'utilisation au volant des téléphones portables. Dans les jours à venir, les usagers de la route devront prendre les mesures nécessaires pour ne pas tomber sous le coup de la loi. Le gouvernement veillera à ce que ces dispositions soient respectées. Toutes ces mesures visent à diminuer le taux d'accident sur nos routes. C'est le lieu de rappeler que la sécurité sur la route est une affaire qui concerne tout le monde.

Denis Gossou (Stagiaire)

## Campagne de distribution de la MILDA à Lomé 505 100 MOUSTIQUAIRES EN DISTRIBUTION JUSQU'À DEMAIN

Après la distribution du Moustiquaire Imprégné d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA), la campagne de distribution de ce moustiquaire a débuté le 25 décembre dernier à Lomé. Cette campagne de distribution de la MILDA se déroule actuellement dans les districts sanitaires de Lomé commune. Selon la Direction Générale de la santé de la commune de Lomé, 505 100 moustiquaires – MILDA – seront distribués aux ménages. Les enfants dont l'âge est compris entre 6 mois et 9 ans seront également à cette occasion vaccinés contre la rougeole pour renforcer leur système immunitaire. Ils vont recevoir aussi de la vitamine A et de l'albendazole.

En prélude à cette campagne, il y a eu un dénombrement des ménages qui a pris fin le 25 novembre, date du début de la distribution. Ce dénombrement est effectué par 711 groupes composés des agents de santé communautaires qui ont travaillé en collaboration avec la croix rouge togolaise. Ils sont alors passés de maison en maison pour donner les coupons. Ils ont également recensé les cibles de vaccination contre la rougeole sur ces coupons. C'est ces coupons qui permettront alors à la population d'obtenir le moustiquaire.

Lomé n'avait pas bénéficié de cette campagne qui s'était déroulée depuis 2011. Cette campagne vient alors compléter cette lacune. Il faut alors préciser que le moustiquaire permet à l'homme de lutter efficacement contre le paludisme. Il n'est pas alors normal après cette campagne, que les bénéficiaires rangent leur MILDA dans leur valise pour s'exposer aux piqûres de moustiques vecteurs du paludisme.

L K



29 Nov. 11<sup>ème</sup>  
16 Déc.  
2013 Foire  
Internationale de  
**LOME**

## INFORMATIONS AUX EXPOSANTS

Dans le souci d'assurer une bonne Foire à tous, la Direction du CETEF-LOME invite les participants aux respects scrupuleux des dispositions suivantes qu'elle a prises :

- ☒ La construction des stands aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur des pavillons doit impérativement commencer et prendre fin au plus tard le 26 novembre 2013. Les journées du 27 et 28 novembre 2013 étant réservées à l'aménagement des stands.
- ☒ Le 29 novembre 2013 au matin tous les stands doivent être prêts en vue de l'ouverture officielle fixée à 9 heures.
- ☒ L'envoi à la Direction du CETEF-LOME par les exposants d'une photo d'identité avec inscription au verso de leurs nom et prénoms ainsi que la dénomination de leurs sociétés au plus tard le 15 novembre 2013 afin de leur établir les badges d'entrée.
- ☒ L'interdiction formelle à tous les exposants de diffuser de la musique dont la sonorité dépasse les limites de leurs stands empêchant ainsi leurs voisins de travailler et de vendre dans la quiétude ; les matériels de sonorisations des stands ne respectant pas ces dispositions seront simplement et purement ramassés par les forces de sécurité.
- ☒ L'utilisation du parking extérieur ombragé côté gauche par l'ensemble des exposants disposant d'un laissez passer EXPOSANT à retirer à la Direction de la Foire au plus tard le 25 novembre 2013.
- ☒ Le parking intérieur est réservé aux sponsors, partenaires et aux officiels durant toute la période de la foire.
- ☒ L'approvisionnement des stands se fera tous les matins de 6 heures à 10 heures par le portail coté nord. Après cette heure, aucun véhicule ne sera habilité à rentrer dans l'enceinte de la foire. Ces véhicules seront munis de laissez-passer EXPOSANT APPRO à retirer à la Direction de la Foire au plus tard le 25 novembre 2013.
- ☒ L'interdiction formelle de la vente ambulante dans l'enceinte de la foire. Les forces de sécurité séviront énergiquement contre ce genre de pratique.
- ☒ Le respect du dernier délai pour le paiement des frais d'inscription et d'assurance fixé au 20 novembre 2013.

Je compte sur la bonne compréhension de tout un chacun de ces dispositions dont la finalité est de vous aider à réaliser une très bonne foire.

Le Directeur du CETEF-LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

Tél. : (+228) 22 35 07 27 / 22 30 38 48 - Fax: (+228) 22 26 17 54

E-mail : ceteflome@cetef.tg B.P.10056 Lomé -TOGO